



ECLA

BULLETIN DE RESERVATION – VIDE- GRENIER dimanche 18 octobre 2026

(Emplacement minimum attribué : 3 mètres linéaires)

L'inscription sera validée uniquement sous les conditions suivantes :

- Dans la limite des places disponibles
- A réception du règlement :
 - chèque à l'ordre de l'ECLA réception par courrier ou au secrétariat au plus tard le 15 octobre 2026
 - espèces ou CB au secrétariat jusqu'au 15 octobre 2026 dernier délai
 - virement à effectuer au plus tard le 14 octobre 2026

IBAN : FR76 1131 5000 0108 1288 5573 569 BIC : CEPFRPP131

Toutes personnes inscrites n'ayant pas réglé aux dates ci-dessus se verront attribuer uniquement 3 mètres sans emplacement défini et sera à régler le jour du vide grenier.

ATTESTATION

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Téléphone : _____ **Mail :** _____ @ _____ . _____

Je réserve _____ mètres linéaires (5.50 € le m/l Minimum 3 mètres). Soit un montant de : _____, _____ €

Je réserve 1 place de parking à 10.00€ (10 places maxi) = _____ € Total= _____ . _____ €

N° carte identité ou passeport _____ Date de validité _____

Paiement (rayer les mentions inutiles). Espèces Chèque Virement CB

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ atteste avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers organisé par l'ECLA déclare sur l'honneur n'avoir pas réalisé plus de deux ventes aux déballages sur l'année en cours.

Date : _____

ECLA 221 route de pont de Joux – 13390 Auriol

04 42 72 82 74

ecla.auriol@free.fr

www.ecla-auriol.fr

Secrétariat ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 16h à 19h00 hors vacances scolaires



ECLA

BULLETIN DE RESERVATION – VIDE- GRENIER dimanche 18 octobre 2026

(Emplacement minimum attribué : 3 mètres linéaires)

Signature :

04 42 72 82 74

ECLA 221 route de pont de Joux – 13390 Auriol

[**ecla.auriol@free.fr**](mailto:ecla.auriol@free.fr)

[**www.ecla-auriol.fr**](http://www.ecla-auriol.fr)

Secrétariat ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 16h à 19h00 hors vacances scolaires